

PLAN D'ACTION FORMATION DE LA FFKMDA POUR L'ANNÉE 2022 / 2023 AU PROFIT DE LA DISCIPLINE DU CONTACT DEFENSE

Cursus de formation de la discipline du contact défense proposée au des personnels de l'administration publique et du secteur fédéral.

**Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Éducateur Sportif
« Mention Sports de Contact et Disciplines Associées »**

Référence légale : Arrêté du 21 septembre 2016 portant création de la mention « sports de contact et disciplines associées » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif ».


La formation est la clé de voûte de toute structure souhaitant un développement homogène associant les notions de polyvalence éducative et performance sportive.

Pour ce faire, le département Formation de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française des Sports de Contact et Disciplines Associées propose un panel de formations qualifiantes dans les domaines pédagogiques, techniques et administratifs accessibles à tous les licenciés de la fédération quelques soient leur fonction. Les diplômes sont mis en place par la Fédération dans le cadre de l'article L.211-2 et L.211-3 du code du sport. Sur le plan pédagogique, pas moins de 6 diplômes sont proposés, 3 de niveau fédéral et 3 diplômes d'État.

Pour les premières cités, **le BMF1°** permet l'initiation auprès de tous les publics sans notion de spécialité. Il s'agit d'un diplôme pluridisciplinaire axé sur l'apprentissage des valeurs éducatives et l'initiation aux activités pugilistiques auprès de tous les publics.

Le BMF2°, quant à lui, développera les compétences de son titulaire sur les notions d'animation et de développement dans la mention choisie. (Voir tableau d'équivalence ci-dessous)

Le BMF3° permet l'encadrement des activités pugilistiques relevant des sports de contact en toute autonomie.

Tableau des équivalences	Obtention
Armée de terre : Moniteur, Instructeur TIOR, Sport de Combat Armée de l'air : Moniteur techniques auto-défense Gendarmerie : AMIP, MIP et 2IP Police municipale : Moniteur maniement des armes Police nationale : Diplôme AAPP ou FTSI Pénitencier : Moniteur gestes techniques d'intervention Douane : Moniteur gestes techniques intervention SNCF-RATP : Moniteur des gestes d'intervention Fédération Française délégataire d'état : DIF, CQP.	 BMF 2° CONTACT DEFENSE

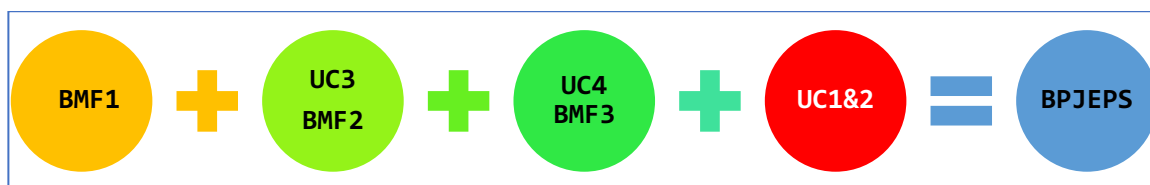
Intitulé	Création	Révision	Concepteur
Statuts UNA-MV	29/07/2022		Fabrice HALOPEAU

Les diplômes d'État (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS) permettront à leur titulaire de pouvoir enseigner l'activité contre rémunération après une formation passionnante reconnaissant des compétences techniques et pédagogiques avérées dans le niveau choisi.

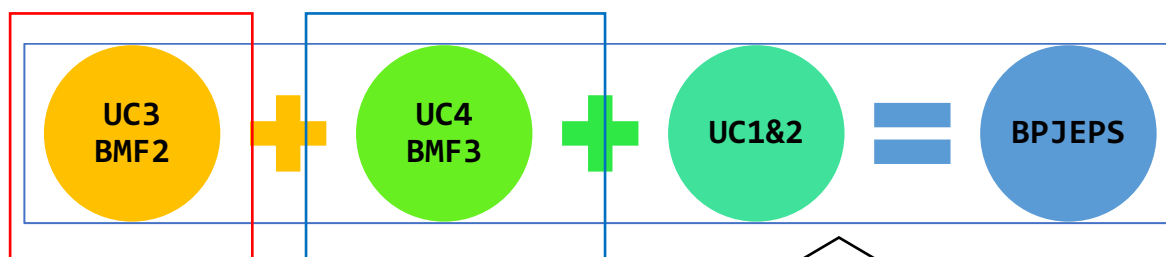
Des attestations pédagogiques permettent de compléter ce panel de formation et ainsi offrir un plus large domaine de compétences pour les moniteurs ou éducateurs (exemple : Gestion de conflit et situation dégradée & maniement des armes Cat D).

Ce guide de formation a pour vocation de présenter l'ensemble des formations avec toutes les indications indispensables à leur bon déroulement.

Cursus de formation classique



Cursus de formation sur validation d'expérience d'acquis au profit des qualifications de l'administration publique



Équivalence

Intervention professionnelle

Conditions :

- Être licencié
- Posséder une qualification secourisme
- Diplôme détenu ouvrant droit à reconnaissance

Dossier de préparation
VAE BPJEPS Sélection
Livret 1 recevabilité
**Livret 2 Réalisation action de formation
(phase d'accompagnement souhaitable)**

Formation obligatoire

- Durée de la formation : 5 jours
 - Coût : 300€
 - Être licencié
- Posséder une qualification secourisme PSC1

Intitulé	Création	Révision	Concepteur
Statuts UNA-MV	29/07/2022		Fabrice HALOPEAU

Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Éducateur Sportif

Mention Sports de Contact et Disciplines Associées

Le métier

L'appellation habituelle du métier est celle d'éducateur(trice)sportif(ve), entraîneur (ou moniteur) en sports de contact et disciplines associées.

Où peut-il exercer?

- collectivité territoriale;
- association sportive;
- association de jeunesse et d'éducation populaire;
- organisme de vacances;
- structure d'animation périscolaire;
- milieu scolaire et universitaire;
- salle de remise en forme;
- école municipale des sports;
- comité d'entreprise;
- structure privée de loisirs;
- accueil collectif de mineurs;
- établissements de santé;
- **métiers de la sécurité privée** ;
- centres de prévention.

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé de 18 ans
- Être licencié à la FFKMDA (adhésion cours d'année)
- Être titulaire du BMF 2° et du BMF 3° (équivalence UC 3 et 4)
- Satisfaire aux tests de sélection pour la voie classique ou VAE
- Satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation
- Être titulaire d'un certificat médical conforme à la réglementation en vigueur
- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 ou de niveau 2 » (PSE 1 ou PS2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité.

Contenu et déroulement de formation BPJEPS Classique

- Formation continue parcours incomplet: UC 1 (Encadrer tout public dans tout lieu et toutes structures) et UC 2 (Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure) : 180h en Centre de Formation dont 84h en cours et 96h en FOAD (Formation Ouverte A Distance) par internet sur plateforme et 210 h de stage en structure + 1h de certification.

Contenu et déroulement de formation BPJEPS Vae

- Posséder le cursus fédéral BMF2 et 3 donnant l'UC 3 & 4 BPJEPS
- Participer aux journées de formation de préparation BPJEPS
- Composition du dossier VAE
- Présentation et validation d'une direction régionale de la jeunesse et sports

Intitulé	Création	Révision	Concepteur
Statuts UNA-MV	29/07/2022		Fabrice HALOPEAU